



Editorial

De la peste au Covid-19

La crise sanitaire que nous traversons n'est pas vraiment une nouveauté. D'autres époques, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, ont connu des phénomènes semblables : la peste, la lèpre ou plus récemment la grippe espagnole ou Ébola. A ne citer que ces maladies-là. Et, il est intéressant me semble-t-il de regarder alors comment nos ancêtres ont vécu ces périodes tragiques et quelles conclusions ils en ont tiré.

Dans un article intitulé : « *La perception de la peste en pays chrétien byzantin et musulman* », datant de 2001, deux spécialistes, l'une en histoire byzantine, Marie-Hélène Congourdeau (CNRS) et l'autre en histoire musulmane, Mohammed Melhaoui, dressent un portrait détaillé de ces fléaux. Ils concluent que « **deux types de réaction** » s'expriment, tant dans le monde chrétien que dans le monde musulman.

1) Une 1^{ère} réaction lit la peste comme un **événement directement religieux** : Dieu est en colère et nous devons apaiser sa colère. 2) Une 2^{de} réaction, issue de la tradition médicale grecque et reprise par le monde arabe, observe et conclut à **des causes naturelles de ces pandémies**, sans pour autant nier que Dieu en soit la cause première. Évidemment, le premier courant aura eu tendance à suspecter le second, dans l'importance accordée à la raison naturelle perçue comme un outrage envers Dieu. Le tout sur le fond de milliers de morts !

Le rapprochement avec la crise actuelle est en partie éclairant. Nous assistons en effet à une gestion de la crise où **s'opposent aujourd'hui encore des forces contraires**. Le monde moderne, résolument rationaliste, a disqualifié (du moins en occident) la lecture religieuse des événements, renvoyée à la sphère du privé. Et le combat est désormais mené entre **deux nouvelles forces** : 1) **le monde scientifique et médical** (soigner des malades) et 2) **le monde économico-politique** (préserver la production de richesses). Les premiers sont encore dans l'étude de ce virus mal

connu et la manière de le combattre ; les seconds vivent dans l'urgence de sortir de la crise. Les croyants ajoutent (trop peu !) au débat **la dimension spirituelle** qui interroge les deux premières : ce virus n'est-il pas une nouvelle lèpre envoyée pour réveiller un monde malade ?

On lit chez Saint Basile, au temps de la peste ravageant Constantinople (IV^{ème} siècle) : « *c'est Dieu qui envoie ces maladies, par l'intermédiaire des causes naturelles, non pour punir les hommes mais pour prévenir des maux plus grands* » (maux spirituels, plus graves que les maux physiques).

Dépassé ? Pour le moins, nous devons apprendre de la crise actuelle à en extraire une sorte de message divin. « *Essayons de tirer du bien de cette situation que la pandémie nous impose* », déclarait le pape François à l'issue de l'Angelus, prononcé depuis les appartements pontificaux, le 29 novembre dernier. Et le saint Père écrit dans son dernier livre « *un temps pour changer* » (déc 2020) : « **La Covid est notre "moment de Noé"**. Ne le gâchons pas. » Les questions de bioéthique soulevées dans ce numéro du bulletin sont de cet ordre (voir au dos). Car, la crise de la Covid en cache d'autres comme le réchauffement climatique, les replis identitaires mondiaux, les idéologies totalitaires. La maison brûle !

Dieu en colère ? Non, jamais ! Mais qu'il **cherche à nous dire quelque chose à travers cette crise**, cela me semble une évidence ! Un message aux politiques et aux scientifiques ? certainement. Mais aussi un message aux chrétiens qui devraient davantage « *écouter ce que dit Dieu* » (Ps 85(84), 9) que repartir en croisade, ce qui donne prise au Diable et n'augure rien de bon.

Seigneur, donne-nous ton Esprit d'unité, d'intelligence et de paix !

Père Rémy CROCHU, curé

QUÊTE POUR LE CHAUFFAGE DES EGLISES

Le Conseil pour les Affaires Economiques de la Paroisse vous informe que la quête pour le chauffage des églises aura lieu prochainement sur St Guénolé. Merci de prévoir votre participation dans une enveloppe libellée « chauffage de l'église ». Si vous souhaitez un reçu, merci de vous reporter en dernière page de ce bulletin.

Seigneur, merci de t'être donné à voir à toute l'humanité en ton Fils Jésus ! Que la Joie et l'Espérance de Noël guident ceux que Tu appelles à te suivre dans le sacerdoce ou la vie religieuse. Amen

Maison paroissiale 16 place Bon Accueil 44590 DERVAL—Tél. 02 40 55 09 06
Permanences d'accueil..... non reprises à ce jour—renvoi téléphonique vers l'assistante
Mail paroisse.stguenole@free.fr
Site internet <http://saintclair-saintguenole-nantes.fr>
Sépultures..... accueil téléphonique **06 85 12 51 31**
Le Père Victor BROSSAUD . est présent du mardi soir au dimanche à la paroisse
Le Père Rémy CROCHU est présent le mardi et jeudi sur RDV (06 10 90 67 18) ou en envoyant un mail à paroisse.stguenole@free.fr



Intentions des messes St Guénolé

ATTENTION



Les messes dominicales anticipées sont célébrées à **16 H 30 le samedi** (au lieu de 18h) tant que durera le couvre-feu de 18h.

Les messes du **jeudi et du vendredi soir à Derval** sont célébrées à **17H** pour les mêmes raisons.

ADDITIF AU BULLETIN 1 - 2021

Dimanche 24 Janvier

MESSE à 11h00 à DERVAL - Paul et Marie-Josèphe, Gérard, Joseph, BRICAUD, vivants et défunts de la famille

Mardi 26 Janvier, Sts Timothée et Tite

MESSE à 11h00 à DERVAL - Intention Particulière

Mercredi 27 Janvier

MESSE à 9h30 à SION LES MINES - Vivants et Défunts de la Paroisse

Jeudi 28 Janvier, St Thomas d'Aquin

MESSE à 17h à DERVAL CHEZ LES FRERES - Vivants et Défunts de la Paroisse

Vendredi 29 Janvier

MESSE à 17h à DERVAL - Vivants et Défunts de la Paroisse

5ème dimanche du mois - DIM. 31 JANVIER 4° DIM DU TEMPS ORDINAIRE

Samedi 30 Janvier

MESSE à 16h30 (COUVRE-FEU) à MOUAIS - Vivants et Défunts de la Paroisse

Dimanche 31 Janvier—Sacrement de la Confirmation

MESSE à 11h00 à DERVAL - Familles MERHAND - MARTIN, Vivants et Défunts / Pierre ROUQUET (1ère messe) / Vivants et Défunts Famille Pierre ROINSARD / René MARTIN, en l'honneur de Marie et Intention Particulière / Romane LERAY / Familles MOINAUD - BOUCHET - GARÇON / Familles BERNARD - BESNIER / Anniversaire Pierre GLAIN et Familles PERRIGAUD - GLAIN - MENAGER / Famille COUFFIN - LOLLIVIER - BOURGEON / Marcelle LEMAITRE (1ère messe) / Henri GRATAS / Sœur Marie-Noëlle LE QUINTREC et Sœur Hélène GUITTONNEAU / François LATOUCHE (anniversaire) / Martine POUPARD vivants et défunts des familles POUPARD et GARÇON

Réabonnement au bulletin paroissial

Le feuillet de réabonnement était joint au 1er bulletin 2021. Vous êtes invités à le compléter, à y joindre votre offrande et à déposer l'ensemble dans une enveloppe :

- soit dans la corbeille de la quête lors des messes
- soit dans la boîte aux lettres de la maison paroissiale.

PERIODE DU 25 JANVIER AU 7 FEVRIER 2021

Mardi 2 Février, Présentation du Seigneur au Temple

MESSE à 11h00 à DERVAL - Vivants et Défunts de la Paroisse

Mercredi 3 Février

MESSE à 9h30 à MARSAC SUR DON - Vivants et Déf de la Paroisse

Jeudi 4 Février

MESSE à 17h à DERVAL CHEZ LES FRERES - Viv et Déf Paroisse

Vendredi 5 Février, Ste Agathe

MESSE à 17h à DERVAL - Vivants et Défunts de la Paroisse

1er dimanche du mois - DIM 7 FEVRIER 5° DIM DU TEMPS ORDINAIRE

Samedi 6 Février

MESSE à 16h30 (COUVRE-FEU) à MOUAIS - Vivants et Défunts de la Paroisse

Dimanche 7 Février—Dimanche de la santé

MESSE à 11h00 à DERVAL - Vivants et Défunts d'une Famille, en l'honneur de la Ste Vierge et de St Joseph / En l'honneur du Sacré Cœur (MF) / Berthe et Joseph PRUD'HOMME, leur fils Yves et leurs gendres / Bruno DION, en l'honneur de la Ste Vierge et de Ste Bernadette / Henri GRATAS / Marie TARDIVEL / Thérèse et Jean GAUTHIER et leur fils Alain

Quête pour les prêtres âgés ou malades du diocèse.

CARNET PAROISSIAL

SEPULTURES

A Sion les Mines le 13 Janvier - Mme Marcelle LEMAITRE - 82 ans
 A Sion les Mines le 16 Janvier - Mme Paulette DENIEL - 81 ans
 A Derval le 19 Janvier - M. Marcel BREGEON - 91 ans
 A Derval le 20 Janvier - Mme Madeleine TRUCHON - 88 ans
 A Sion les Mines le 21 Janvier - Mme Angèle CHERAUD, 91 ans

Dimanche de la santé le 7 février

Dans le contexte actuel de la pandémie liée au covid 19, il est très difficile d'aller rejoindre les personnes isolées ou malades. Mais le service de la pastorale santé continue. C'est d'autant plus important durant cette période si particulière.

L'objectif est de répondre aux besoins d'amitié et de reconnaissance des personnes notamment par rapport à leur lien avec la communauté. Il s'agit aussi de répondre à leurs besoins spirituels, qu'elles soient à domicile, en maison de retraite, à l'hôpital ou dans d'autres lieux d'accueil.

Ce service répond à l'invitation du Christ : « j'étais malade et vous m'avez visité... chaque fois que vous l'avez fait à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait. » (Matthieu 25, 36 et 40)

Aussi, nous avons un besoin urgent d'étoffer notre équipe.

Notre Pape François nous invite à nous mettre à la disposition des plus fragiles : osons faire ce pas, en ce début d'année.

Le 7 février, c'est le dimanche de la santé. Nous prions pour tous les professionnels de la santé qui oeuvrent durement pour protéger et servir la vie. Nous prions aussi pour tous les malades qui souffrent de quelque manière que ce soit et pour ceux qui ont perdu le goût de vivre. Pour connaître l'équipe de bénévoles qui assure ce service sur St Guénolé, vous pouvez joindre la maison paroissiale de Derval (cf page 1)



BIOETHIQUE : QUE NOS YEUX S'OUVRENT !

Le projet de loi relatif à la bioéthique sera débattu en seconde lecture au Sénat les 2, 3 et 4 février prochains. Le groupe de bioéthique de la Conférence des Évêques de France (CEF), sous la responsabilité de Mgr Pierre d'Ornellas, alerte depuis plusieurs années sur les évolutions qu'apporte régulièrement le législateur aux lois de bioéthique qui se sont succédées. Aussi, ce groupe propose-t-il qu'à l'occasion de ce débat au Sénat, les catholiques de France s'associent, chaque vendredi, dans une démarche de **jeûne et de prière pour une bioéthique éclairée**.

Unis dans la réflexion et la prière, soyons acteurs, cette loi nous concerne tous ! Prions pour tous ceux et toutes celles qui vont travailler à nouveau sur la révision de la loi bioéthique afin qu'ils prennent des décisions pour le « mieux » de l'homme.

[LIEN vers les démarches et prières proposées par la CEF](#)

Quelques prières vous sont proposées en dernière page de ce bulletin.

Le jeûne :

« Faire là, tout de suite un jeûne! Me priver de quelque chose alors que la Covid nous prive déjà de beaucoup! Pourquoi?! Quel est le rapport avec le vote de cette loi? Quelle importance? »

Le jeûne, c'est se rendre tout entier disponible à Dieu pour renaître à l'essentiel, la source de la Vie.

De quoi nous parle cette loi bioéthique si ce n'est de la Création.

Celui qui jeûnera en faisant silence pourra entendre l'essentiel (ex: ballade en solitaire...)

Celui qui prendra le temps d'observer autour de lui verra l'essentiel (ex: un enfant, un paysage, une oeuvre d'art...)

Celui qui prendra le temps de sentir les choses qui l'entourent appréhendera l'essentiel (ex: un parfum, la chaleur du soleil, l'eau, la peau des fruits...)

Celui qui prendra le temps de l'abstinence pourra communier à l'essentiel.

Alors une prière épurée et sincère jaillira de chacun de nos cœurs pour le bien commun de tous et Dieu éclairera notre chemin.

QUELQUES ARTICLES DU PROJET DE LOI SOUMIS A NOTRE REFLEXION

Article 1 : Accessibilité aux couples de femmes ou aux femmes seules de demander une procréation médicalement assistée (PMA), autrement dit de permettre la création matérielle d'un enfant avec l'appui technique du corps médical.

Le critère retenu est celui d'être une femme, pas de notion de problème de fertilité ou de difficultés physiologiques retenus

Article 2 : Autoconservation par congélation des gamètes (cellules reproductrices)

L'idée est de pouvoir accéder à la PMA à un moment choisi par la femme

Article 3 : Levée de l'anonymat du donneur de sperme (ou de gamète) à la majorité de l'enfant.

C'est considérer que l'enfant (ou mineur à charge financière de ses parents-éducateurs) ne pourra accéder à son identité humaine qu'à la condition d'être "adulte" (ou majeur et sensé subvenir par lui-même à ses besoins financiers)

Article 4 : Fin de la filiation fondée sur l'accouchement

La filiation s'établira par une déclaration en mairie des parents-éducateurs, préalablement à la naissance de l'enfant.

Article 6 : Autorisation de prélever des cellules ou des organes sur un mineur au bénéfice d'un membre de sa famille.

Pose la question de la conception d'un enfant dans le but de soigner un membre de sa famille (famille naturelle ou famille assemblée techniquement/administrativement)

Pose la question des droits de l'enfant et de la préservation de son humanité quand il est considéré comme un moyen technique (un outil ?) d'aboutir à une solution pour un autre.

Articles 14 et 15 : Création d'embryons chimères autrement dit implantation de cellule humaine sur un embryon animal.

Quel est l'objectif final ? Faire évoluer l'espèce animale ou l'inverse ?

[LIEN pour se rapprocher du texte qui sera débattu au Sénat](#)

EMISSION KTO SUR LA LOI DE BIOETHIQUE

Dans le bulletin n°15 d'août 2020, vous retrouverez le message de Mgr Pierre d'Ornellas, Archevêque de Rennes, Responsable du groupe de travail bioéthique de la Conférence des évêques de France, en date du 1/8/2020.

L'Equipe d'Animation Paroissiale

PRIERE « QUE NOS YEUX S'OUVRENT ! »

Le vendredi 29 janvier 2021

« Jésus disait aux foules : « Il en est du règne de Dieu comme d'un homme qui jette en terre la semence : nuit et jour, qu'il dorme ou qu'il se lève, la semence germe et grandit, il ne sait comment. D'elle-même, la terre produit d'abord l'herbe, puis l'épi, enfin du blé plein l'épi. » » (Marc 4,26-28)

Trois intentions de prière

- ◆ Rendons grâce à Dieu pour le don de chaque vie humaine, parfois si fragilisée, dont la croissance est toujours pleine de promesses.
- ◆ Supplions Dieu pour que le règne de l'amour nous rende créatifs afin que toute vie humaine soit accueillie et accompagnée, de sa conception jusqu'à sa mort naturelle.
- ◆ Prions pour les hommes et les femmes qui ignorent la dignité de leur humanité et qui succombent à la séduction des techniques.

Le vendredi 5 février 2021

« Que demeure l'amour fraternel ! N'oubliez pas l'hospitalité : elle a permis à certains, sans le savoir, de recevoir chez eux des anges... Que votre conduite ne soit pas inspirée par l'amour de l'argent : contentez-vous de ce que vous avez, car Dieu lui-même a dit : « Jamais je ne te lâcherai, jamais je ne t'abandonnerai ». » (Hébreux 13,1-2.5)

Trois intentions de prière

- ◆ Rendons grâce à Dieu pour sa tendresse, Lui qui n'abandonne personne et se tient proche de ceux qui l'invoquent.
- ◆ Supplions Dieu pour qu'il nous délivre de l'individualisme, le « virus » dont nous avons besoin d'être purifiés afin que la fraternité soit consolidée.
- ◆ Prions pour que les hommes et les femmes engagés en politique ne cèdent pas aux sirènes du marché mais soient guidés par le souci du « bien commun ».



Le coin des enfants et des jeunes



COIN DES JEUNES

PROFESSION DE FOI

La première rencontre des parents des Professions de foi, le mardi 26 janvier à 20h 30 à la maison paroissiale à Nozay est ANNULÉE à cause du couvre-feu.

CONFIRMATION

Unissons-nous à la prière lors du sacrement de confirmation que recevront 7 jeunes et 2 adultes à Nozay le 24 janvier, 3 jeunes à Derval le 31 janvier.

PELERINAGE A LOURDES

La situation pandémique ne permettra pas l'organisation du pèlerinage diocésain habituel à Lourdes. Seuls les jeunes, dans la limite de 250 personnes, pourront y participer. Ils seront accompagnés de notre évêque, Mgr Laurent PERCEROU.

Intention de prière du Pape pour février

Prions pour les femmes victimes de violence, afin qu'elles soient protégées par la société et que leurs souffrances soient prises en compte et écoutées..



PAROISSE St Guénolé en pays de la Mée DON pour le CHAUFFAGE 2021

Nous sommes bien heureux de trouver des églises chauffées lors des célébrations en hiver, et nous restons sensibles aux gestes financiers que vous faites chaque année.

Pour l'année 2020, sachez que les dépenses pour le chauffage demeurent supérieures aux recettes.

Il est fait appel à vous tous, utilisateurs des salles, des églises, de la maison paroissiale: pour les messes dominicales ou caté, les temps forts de préparation aux sacrements, les rencontres des mouvements.
Le Conseil pour les Affaires Economiques de la Paroisse (CAEP) suggère pour 2021, afin de réduire l'écart, un don entre 20 et 80 euros par personne.

Votre participation, à l'aide de l'enveloppe qui vous est remise, peut-être déposée soit dans les corbeilles de l'offrande du dimanche, soit à la maison paroissiale.

Pour avoir un reçu fiscal, reportez-vous au bas de ce document.

Sinon, libellez votre chèque à l'ordre de :

Association Diocésaine de Nantes

Un grand merci à tous.

Les membres du CAEP

Père Rémy Crochu, curé de La Paroisse.

Vous pouvez déduire de votre impôt sur le revenu 66% de votre don dans la limite de 20% de votre revenu imposable et 60% pour les entreprises.

Je fais un don de : € à l'ordre de l'Association Diocésaine de Nantes
pour le chauffage de la paroisse St Guénolé en pays de la Mée (458)

NOM : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél port : Tél fixe :

Je désire recevoir mon reçu fiscal :

par courrier par mail (de préférence)

Mail :@.....

Si vous faites un don, les informations recueillies sur ce formulaire seront conservées durant la durée légale et enregistrées dans un fichier informatisé par l'Association Diocésaine de Nantes pour la gestion des donateurs (envoi reçu fiscal, informations et appels à dons). Conformément au Règlement Général pour la Protection des Données, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à l'Association Diocésaine de Nantes. Le diocèse s'engage à ne pas céder, à des fins commerciales, toute information vous concernant. Si vous ne souhaitez pas recevoir de nouvelles sollicitations de notre part, cochez cette case.